

Mag

Agnicourt-et-Séchelles | Assis-sur-Serre | Autremencourt |
Barenton-Bugny | Barenton-Cel | Barenton-sur-Serre | Bois-lès-
Pargny | Bosmont-sur-Serre | Chalandry | Châtillon-lès-Sons
| Chéry-les-Pouilly | Cilly | Couvron-et-Aumencourt | Crécy-
sur-Serre | Cuirieux | Dercy | Erlon | Froidmont-Cohartille |
Grandlup-et-Fay | La Neuville-Bosmont | Marcy-sous-Marle | Marle
| Mesbrecourt-Richencourt | Monceau-le-Waast | Montigny-le-Franc
| Montigny-sous-Marle | Montigny-sur-Crécy | Mortiers | Nouvion-
et-Catillon | Nouvion-le-Comte | Pargny-lès-Bois | Pierrepont |
Pouilly-sur-Serre | Remies | Saint-Pierremont | Sons-et-Ronchères
| Tavaux-et-Pontséricourt | Thiernu | Toulis-et-Attencourt |
Verneuil-sur-Serre | Vesles-et-Caumont | Vuyenne

Communauté de communes
du Pays de la Serre

#ENVIRONNEMENT

Septembre 2019 - Numéro 29

Pays
de la Serre



Pays de la Serre

Magazine d'Informations de la Communauté de
communes du Pays de la Serre

SEPTEMBRE 2019

1 rue des Telliers - 02270 Crécy-sur-Serre

Directeur de la publication : Monsieur le
Président de la Communauté de communes.

Rédaction : La direction et les services de la
Communauté de communes

Crédits Photos : Adobe Stock, Unsplash,
Communauté de communes du Pays de la Serre

Création graphique : Service communication
de la Communauté de communes du Pays de la
Serre

Dépôt légal : À parution

Impression : Alliance Partenaire Graphique

Tirages : 7 000 exemplaires

[/paysdelaserre](#)



paysdelaserre.fr



Edito



M. Pierre-Jean VERZELEN

Président de la
Communauté de communes
du Pays de la Serre

Le déploiement de la fibre optique à l'ensemble des foyers du Pays de la Serre va nous permettre, dans les prochains mois, de faciliter la vie des familles et des habitants du territoire (Païement en ligne des différents services, réservations et règlements de la cantine via le site internet, mensualisation de la redevance des déchets ménagers...).

Le développement des services en ligne ne représente pas la solution unique, nombre de services nécessitent des contacts en « chair et en os ». Le Pays de la Serre travaille à la création d'un service public itinérant qui ira à la rencontre des habitants du territoire pour les accompagner dans leurs démarches individuelles : retraite, déclaration impôts, recherche d'emplois...

Recréer un vrai service au Public et faciliter la vie des foyers, c'est l'ambition des élus communautaires.

SOMMAIRE

04 Environnement : Ce qui a changé au 1^{er} Avril

06 Pays de la Serre, Terre d'Industrie

07 Économie et aides aux TPE, PME...

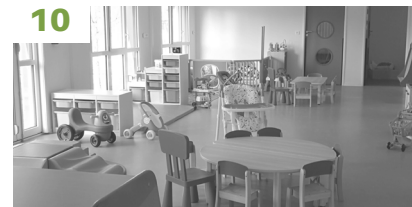
08 Fibre optique : l'avancement sur le territoire

09 Retour en images sur la saison culturelle

10 Nouveauté : Ouverture de la Micro-Crèche

12 Insertion : Entreprises et Pays de la Serre

14 Programme du séjour Hiver 2020



PASSAGE À LA QUINZAINÉ POUR L

Retour sur la mise en place de

En 2015, la Communauté de communes avait choisi la redevance incitative pour la facturation des déchets (REOMi). Trois ans après, les usagers ont pris conscience de l'importance de trier et de réduire leurs déchets qu'ils soient recyclables ou non. Afin de poursuivre cette démarche dans l'optique du zéro déchet, les élus de la Communauté de communes ont décidé de modifier le mode de collecte, avec son nouveau prestataire SEPUR, pour que le service soit plus adapté aux habitudes des usagers et permettre de réduire les coûts de fonctionnement, face à la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui ne cesse d'augmenter.

● Pourquoi ce changement à la quinzaine ?

Le changement de fréquence et donc du passage à la quinzaine est motivé par le résultat de collecte des cinq dernières années : en effet, **83% des usagers ont présenté leur bac à ordures ménagères une semaine sur trois** et pour la majorité d'entre eux une fois par mois. La collecte hebdomadaire n'était donc plus adaptée à l'utilisation réelle du service.

● Comment se déroule la collecte ?

Les camions de collecte de la société SEPUR passent **une fois toutes les deux semaines dans les communes**. Un calendrier de collecte a été distribué à l'ensemble des foyers du territoire, puisque la collecte est différente selon les communes, pour les ordures ménagères et le tri sélectif.

Quels sont les impacts pour les usagers ?

- **Impact économique :** En effet, ce changement rend possible **une diminution des coûts de collecte** et une maîtrise des coûts de gestion des déchets. Désormais, **12 levées sont incluses** dans la REOMi sur l'année, ce qui va permettre **une baisse significative de la facture** des usagers.

Impact sur la qualité du tri sélectif : Les équipes de l'entreprise SEPUR sont très vigilantes sur les déchets recyclables qui se trouvent dans les sacs jaunes. De ce fait, **les sacs présentant des défauts de tri ne sont plus ramassés**. Ils pourront être représentés à la collecte après retrait des éléments non conformes mentionnés sur l'étiquette accolée. Pour vous aider à mieux trier, la Communauté de communes propose des rendez-vous avec l'**Ambassadeur du Tri** et met à disposition dans nos locaux et dans vos mairies des **guides du tri explicatifs**.

En partenariat avec C||T||E||©



ES DÉCHETS MÉNAGERS

ce nouveau mode de collecte...

Deux solutions naturelles pour réduire vos déchets et faire maigrir votre sac d'ordures ménagères se présentent à vous :

Le compostage individuel, une solution naturelle pour réduire vos déchets !



Le compostage permet de limiter la quantité d'ordures ménagères dans vos sacs poubelles. En effet, reprenant une vieille habitude rurale, le compost au fond du jardin est un procédé de dégradation biologique des déchets verts, restes alimentaires comme les épluchures de légumes et de fruits, marc de café, restes de repas, à l'exception des déchets de viande, poisson et agrumes.

Autonomes, les micro-organismes du compost ont seulement besoin d'eau et d'air pour agir, permettant ensuite de **transformer les déchets en un compost de qualité pour le jardinage.**

Cette solution vous plaît ? Vous pouvez vous procurer des composteurs en bois à la Communauté de communes du Pays de la Serre (40,00€ les 400 litres et 50,00€ les 600 litres).

L'adoption de poules de réforme !



Afin de réutiliser les restes alimentaires et les préparations de repas, une autre solution s'offre à vous : **Adoptez gratuitement un couple de poules de réforme.** Elles profiteront d'une belle retraite en plein air dans votre jardin.

Nourries de graines, de céréales et d'herbes, elles se régaleront aussi des restes alimentaires de votre foyer.

Toutes les informations auprès de la Communauté de communes pour la 4^{ème} édition de l'**Opération Poules.**



Pour vos autres déchets : Les déchetteries de Crécy-sur-Serre et Marle !

Les déchetteries permettent aux usagers de trier et déposer leurs déchets trop encombrants (*meubles, lave-vaisselle, télévision, gravats, ferraille, déchets verts...*) ou toxiques (*restes de peinture, de désherbants...*). L'accès aux déchetteries est gratuit pour les particuliers habitant le territoire et payant pour les professionnels munis d'une carte d'accès.

Les agents des déchetteries vous accueillent et vous conseillent pour déposer vos déchets :

- Du 1^{er} Avril au 31 Octobre : Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h. Le mardi et jeudi de 14h à 18h.
- Du 1^{er} Novembre au 31 Mars : Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 09h à 12h et de 14h à 17h. Le mardi et jeudi de 14h à 17h.

LE PAYS DE LA SERRE, TERRE D'INDUSTRIE

Projet Territorial Industriel, le Pays de la Serre en fait parti...

La Communauté de communes du Pays de la Serre, comme les territoires de Thiérache par exemple, fait partie des 141 « Territoires d'Industrie » identifiés et présentés lors du Conseil National de l'Industrie en 2018. Ce dispositif permet d'accompagner et de renforcer la compétitivité des entreprises industrielles sur le territoire, grâce à l'État et à des opérateurs spécifiques.

Ce projet se matérialise à travers le **Contrat de Projet Territorial Industriel**. **Mais qu'est-ce que c'est ?** Le « Contrat de Projet Territorial Industriel », c'est un dispositif qui doit permettre de soutenir et de développer les entreprises industrielles dans les villes moyennes et petites. Ce projet est une véritable reconquête industrielle qui va permettre de renforcer le maillage des villes dites intermédiaires. Le pilotage de ce projet sera assuré par les régions et **elles seront en charge de définir et de coordonner les priorités en lien avec les industriels, les services de l'État et les intercommunalités.**



Les dernières implantations en matière d'industrie sur le territoire :



L'ENTREPRISE « CHAMPICARDE » DÉMÉNAGE !

Créée en 2012, l'entreprise « Champicarde » est spécialisée dans la culture de champignons de Paris biologiques. Le savoir-faire des salariés leur donne la possibilité de produire toutes les variétés de champignons en appliquant tous les protocoles spécifiques à l'agriculture biologique, permettant d'offrir des champignons de qualité aux consommateurs. **Afin de s'agrandir et d'augmenter leur production, l'usine déménage à l'entrée de Crécy-sur-Serre.**

« S.A JEAN DECOCK », LE LIN S'INSTALLE AU GRIFFON !

L'usine de teillage de lin « Jean DECOCK » est en cours d'installation sur le pôle d'activités du Griffon, sur une parcelle de 8 hectares ! L'entreprise familiale qui existe depuis 1957, est spécialisée dans la transformation du lin, récolté dans les Hauts-de-France et la Seine-Maritime. La culture du lin étant en plein développement dans l'Aisne grâce à sa terre propice à cette culture, l'entreprise souhaite installer son usine avec 2 lignes de production, ainsi qu'avec des projets d'agrandissements pour une troisième ligne afin de traiter près de 5 000 hectares de lin.



DES AIDES POUR LES PME ET TPE

Le Pays de la Serre et la Région Hauts de France soutiennent les petites entreprises...

Suite au constat national sur les centre-villes désertés par les commerces, la région Hauts-de-France et la Communauté de communes du Pays de la Serre ont décidé de mettre en place des aides financières pour les petites et moyennes entreprises afin de revitaliser et dynamiser les communes du territoire.

ARTISANS, COMMERÇANTS, ENTREPRISES TYPE PME, TPE...

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS
DE LA SERRE **SOUTIENT VOS PROJETS !**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA SERRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA SERRE
1 RUE DES TELLERS 02270 CRÉCY-SUR-SERRE TEL : 03.23.80.77.22
MAIL : CONTACT@PAYSDELASERRE.FR



L'objectif de l'aide est de **favoriser le développement, le maintien et la modernisation des entreprises** de proximité, appartenant au secteur du commerce, de l'artisanat ou des services, qui proposent un service à la population locale. Ce dispositif vise à maintenir ou à améliorer **l'attractivité du tissu local** tout en encourageant les entreprises qui investissent pour développer leur activité.

Pour obtenir plus d'informations sur les conditions et le fonctionnement de ces dispositifs d'aides aux TPE et PME, vous pouvez contacter :

- Communauté de communes du Pays de la Serre : 03.23.80.77.22 ou sur www.paysdelaserre.fr
- Région Hauts-de-France : 03.74.27.00.00 ou sur www.guide-aides.hautsdefrance.fr

POUR QUI ?

- Artisans, commerçants, TPE, PME
- Entreprises en création
- Entreprises en phase de développement
- Entreprises enregistrées au RCS ou/et au RM
- Situées sur le territoire du Pays de la Serre

POUR QUELS PROJETS ?

- Tout investissement neuf et équipement lié au développement ou à la création de l'activité
- Aménagement nécessaire à l'installation de matériel de production
- Investissement pour une transition numérique



LA FIBRE OPTIQUE SUR LE TERRITOIRE

Ça avance, ça avance...

Toujours convaincue par la nécessité de garantir l'accès au numérique à ses habitants, la Communauté de communes continue à raccorder l'ensemble de ses 42 communes à la fibre optique grâce au Plan France THD lancée en 2013. Cette avancée sur l'accès au numérique et au très haut débit vise à renforcer durablement l'attractivité et la compétitivité du territoire, et de l'Aisne en général.



Au 1^{er} Juillet 2019, nous avons :

- **22** communes commercialisées
- **14** en travaux, en attente de commercialisation en 2020
- **6** communes en cours d'études de faisabilité



Un problème de raccordement ? Prenez contact avec votre fournisseur d'accès ou directement avec Aisne THD au 0 810 57 44 02 (* numéro surtaxé)

● ÉTAPE 1 : Testez votre éligibilité

En allant sur le site internet www.raiso02.fr, vous pouvez entrer votre adresse exacte pour savoir si votre habitation est éligible à la fibre optique. En fonction de la pastille qui s'affiche, plusieurs solutions sont possibles :

- Rouge : Les travaux sont en cours
- Jaune : La date de commercialisation est connue, un peu de patience...
- Vert : Votre habitation est éligible.

● ÉTAPE 2 : Choisir son fournisseur d'accès

Maintenant que votre logement est éligible à la fibre optique, il vous suffit de choisir un fournisseur d'accès internet avec une offre fibre. De nombreux fournisseurs sont sur le réseau (*Orange, Bouygues, Free, Sfr, Ozone, Nordnet, K-Net, Vitis, Coriolis, Telwan...*). Ensuite, un technicien prendra rendez-vous avec vous pour vérifier si les fourreaux sont en bon état, afin de mettre en place la fibre optique.

● ÉTAPE 3 : Les travaux de raccordement commencent

Les travaux de raccordement sont pris en charge par l'USEDA, donc vous n'avez aucuns frais à engendrer, sauf si les fourreaux ne sont pas en bon état. Le raccordement se fera soit en aérien, soit en souterrain en fonction de votre commune. Enfin, le technicien définira avec vous le lieu où installer la prise pour les équipements fibre (*box, prise télé...*).

LA SAISON CULTURELLE 2018-2019

Retour en images sur les nombreux spectacles de l'année...

Pour l'année scolaire 2018-2019, un programme d'actions et manifestations culturelles variées a été reconduit et proposé aux écoles du Pays de la Serre. Cette programmation met en lumière des disciplines artistiques diverses. Les spectacles permettent de faire découvrir aux élèves l'environnement du spectacle vivant : la scène, les lumières, l'interprétation des artistes et permet de dégager des émotions... Enfin, une action pédagogique est proposée aux enseignants qui peuvent poursuivre le parcours culturel et artistique soit avec les artistes soit avec la Fédération des Troupes de Théâtre Amateur de l'Aisne.

La programmation a été, encore une fois, **riche et variée** : marionnette, chants, théâtre, cirque, burlesque... Retour en images sur cette belle saison culturelle !

TOI ICI, ET MOI LA



BOBINES ET FLACONS



POZZ EN CLASSE



BONNE PÊCHE, MAUVAISE PIOCHE



LE PÉRIPLE



LE « K »



1 AIR 2 VIOLONS



LE BUS DU PÉRIPLE



OUVERTURE D'UNE MICRO-CRÈCHE

« Lucioles & Coccinelles », la

Suite à un diagnostic sur le territoire concernant l'enfance-jeunesse, la Communauté de communes du Pays de la Serre a observé que les familles avaient peu de choix en matière de garde d'enfants. En effet, l'accueil des enfants représente un réel enjeu de société : conciliation de la vie professionnelle et personnelle, l'épanouissement de l'enfant mais aussi, l'évolution des besoins des familles. Suite à ce constat et aux missions de la Communauté de communes de garantir des solutions adaptées à ses habitants, le projet d'une micro-crèche a vu le jour pour développer et diversifier l'offre des modes d'accueil sur le territoire.

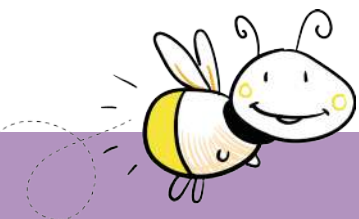


Préparation du sol et des fondations, puis arrivage et installation du bâtiment par la société « COUGNAUD »



RETOUR SUR LES TRAVAUX DE LA MICRO-CRÈCHE :

Les travaux tant attendus de la micro-crèche ont débuté le **21 Janvier 2019**, par le terrassement et la mise en place des fondations. La neige s'étant invitée au chantier, le **bâtiment modulaire conçu par l'entreprise COUGNAUD** est arrivé quasiment un mois après, le 20 Février. Le chantier a duré près de 2 mois, puisque **les clés de la micro-crèche ont été livrées le 30 Avril** ! Enfin, la partie sympa du projet : l'aménagement de l'intérieur avec la salle commune, les chambres, l'accueil, s'est fait en 1 mois puisque l'équipe encadrante est arrivée début juin. Le chantier s'est terminé par l'aménagement extérieur du jardin afin d'**accueillir les enfants dans les meilleures conditions** !



COMMENT SE PASSE L'ACCUEIL DES ENFANTS ?

La micro-crèche « **Lucioles & Coccinelles** » est ouverte du **Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30**. Afin de respecter les temps de repas et d'endormissement, il est souhaitable d'éviter l'accueil entre 11h30 et 13h00. Il existe **3 types d'accueils possibles**, au sein de la structure :

- **Accueil Régulier** : Les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents. Les enfants sont inscrits et connus de la structure.
- **Accueil Occasionnel** : Les besoins sont connus à l'avance, ponctuels et ne se renouvellent pas à un rythme régulier.
- **Accueil d'Urgence** : Cet accueil permet de répondre aux demandes à caractère d'urgence des parents, ne pouvant être anticipées.

Vous souhaitez confier votre enfant à notre équipe de professionnels ? Il vous suffit de **remplir un dossier de pré-inscription directement** à l'accueil de la Communauté de communes ou bien, directement sur notre site internet, page micro-crèche.

HE À CRÉCY-SUR-SERRE

nouvelle structure d'accueil pour les tous petits...



Une équipe de professionnels de la petite enfance accueillera votre enfant au sein de la structure. Ouverte depuis le 17 Juin 2019, la micro-crèche « Lucioles & Coccinelles » peut accueillir jusqu'à 10 enfants en simultanément, de 10 semaines à 4 ans.



CAMILLE - RÉFÉRENTE TECHNIQUE

Avant de commencer des études scientifiques, axées sur la diététique, la qualité et l'éducation thérapeutique, Camille a travaillé plusieurs années en centre de loisirs. Au delà du travail avec les enfants, Camille intègre la micro-crèche pour découvrir son fonctionnement, afin de participer au développement de la structure.



CLARISSE - AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Depuis toujours, Clarisse souhaitait travailler en lien avec les enfants. Après plusieurs années à leurs côtés en accueil de loisirs ou dans les écoles, cette vocation s'est confirmée. Avec un diplôme d'auxiliaire de puériculture en poche, Clarisse intègre la micro-crèche, avec pour objectif, valoriser l'échange entre les familles mais aussi, avec ses collègues.

LAURIE - ASSISTANTE PETITE ENFANCE

Forte de ses nombreuses expériences professionnelles diverses et variées, Laurie s'est découvert une vocation auprès des enfants lorsqu'elle était assistante maternelle à domicile. Voulant associer vocation et travail d'équipe, Laurie intègre la micro-crèche afin de tisser un lien précieux entre les enfants, les familles mais aussi avec l'équipe de la structure.



GWENDOLINE - ASSISTANTE PETITE ENFANCE

Grâce à ses diplômes acquis dans le domaine de la petite enfance, Gwendoline confirme son envie de travailler autour de l'épanouissement de l'enfant après quelques années en accueil de loisirs. Après avoir également travaillé en crèche, Gwendoline complète l'effectif de la micro-crèche « Lucioles & Coccinelles ».



Pour avoir plus d'informations, merci de prendre contact avec l'équipe de la Micro-crèche « Lucioles & Coccinelles »
par téléphone au 03.23.79.74.48 ou par mail à luciolesetcoccinelles-crecy@paysdelaserre.fr

L'INSERTION SOCIALE ET P

L'insertion par l'activité économique (I.A.E) au Pays de la

Redonner l'envie et la possibilité d'une vraie insertion à des personnes éloignées du monde du travail ! La lutte contre l'exclusion s'opère grâce à la coopération de différents acteurs (Conseil Départemental, Pôle Emploi...) mais également grâce aux entreprises !



Rappel : Les Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) visent à faciliter leur retour vers l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières en leur proposant :

- Un contrat avec un CDDI (*Contrat Durée Déterminée d'Insertion*) de 4 mois à 2 ans maximum
- Un accompagnement socioprofessionnel
- Un encadrement sur les chantiers
- Des formations adaptées

Chaque agent recruté doit bâtir ou consolider un **projet professionnel** : par le biais de formations, remises à niveaux et dans un premier temps, découvrir ou redécouvrir les habitudes, les codes et repères de l'entreprise.

Des techniques, des structures existent pour **préparer l'entrée des personnes en insertion dans les entreprises**, tout en leur offrant un accompagnement, une formation adaptée à leur situation et au marché de l'emploi.

L'entreprise qui coopère à l'insertion professionnelle s'inscrit comme un acteur dans la vie locale. L'entreprise devient un véritable maillon pour renforcer cette insertion en proposant des emplois, des stages de découvertes ou des immersions...

Pour en savoir plus :

Mme Sylvie CLAERBOUT - Service Insertion
03.23.80.77.22 - Mail : sylvie.claerbout@paysdelaserre.fr



PROFESSIONNELLE

Serre et le volet accompagnement socioprofessionnel...

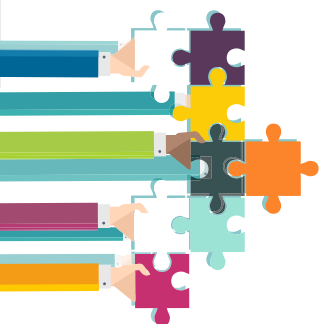
Afin de mieux comprendre l'importance de l'accompagnement socioprofessionnel, deux salariées du chantier d'insertion ont accepté de nous livrer leurs expériences respectives !

Laurence est entrée sur le chantier d'insertion en Janvier 2018 et revient, pour nous, sur **l'accompagnement socioprofessionnel qui lui a permis d'avancer et de retrouver confiance en soi** après près de 10 ans sans emploi... :

« Grâce au chantier d'insertion, j'ai pu découvrir de nouveaux métiers, faire des rencontres importantes pour mon avenir professionnel. En effet, j'ai effectué 2 contrats de remplacement : l'un au collège de Crécy-sur-Serre en tant que commis de cuisine et l'autre, en tant que serveuse dans un restaurant à Marle. Entre temps, j'ai pu m'inscrire à une formation pour obtenir le diplôme de commis de cuisine.

À 50 ans, je peux dire que j'ai repris confiance en moi grâce à l'accompagnement personnalisé qui a su répondre à mes demandes sur le point professionnel mais aussi personnel. »

Laurence finit son parcours au sein du chantier d'insertion en cette fin d'année. Grâce à ces nouvelles expériences professionnelles et à la mobilisation des entreprises, Laurence, motivée, peut aller de l'avant et espère trouver un emploi stable !



Comme sa collègue, Mélanie a été recrutée sur le chantier « Entretien et Nettoyage professionnel » en Janvier 2018. Elle nous confie, avec une certaine timidité, ce que l'accompagnement socioprofessionnel lui a apporté... :

« Suite à mon Bac Pro Commerce, je n'ai pas trouvé ma vocation alors j'ai postulé au Pays de la Serre. Grâce à l'accompagnement socioprofessionnel, j'ai pu avancer sur mon savoir-être : avec une formation sur la confiance en soi, mais aussi, j'ai appris un nouveau savoir-faire dans le nettoyage et l'entretien des locaux.

J'ai effectué 2 immersions au sein d'un magasin et d'une cantine scolaire à Marle : deux postes très différents. Récemment, j'ai eu l'occasion d'obtenir un CDD en entretien des locaux pour un remplacement sur la commune de Pouilly-sur-Serre pendant 2 mois : un travail plaisant, où j'étais autonome dans l'organisation ! »

L'accompagnement socioprofessionnel du service Insertion a permis à Mélanie de devenir plus à l'aise dans ses démarches de retour à l'emploi. Enfin, grâce à ses nombreux efforts, Mélanie a pu s'acheter une voiture et donc, devenir mobile : un plus pour un recruteur !

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Top départ pour le séjour d'hiver 2020...

« Glisse sur les Sybelles », en voilà tout un programme ! L'accueil de loisirs avec hébergement vous propose un séjour thématique en Savoie pour les vacances de Février 2020. Au programme : Cours de ski pour tous les niveaux, encadrés par les moniteurs de l'École du Ski Français (ESF) mais aussi, découverte et dégustation du Beaufort, visite à la ferme et activités sportives sur les pistes de la station !

Située en Savoie, dans la vallée de la Maurienne, au sud-ouest de Saint-Jean-de-Maurienne, au pied du col de la Croix de Fer, **Saint-Sorlin d'Arves est une station-village qui se distingue de par son caractère authentique** ! Les enfants pourront y découvrir un paysage splendide et pourront glisser sur le 4^{ème} plus grand domaine skiable français : les Sybelles de 1 600 à 2600 mètres d'altitude.



INSCRIPTIONS ET TARIFS

Pays
de la Serre
Communauté de Communes

**DU 14 OCTOBRE AU
13 DECEMBRE 2019**

Retrait des dossiers dans les locaux de la
Communauté de communes du Pays de la Serre.

Dans la limite des places disponibles

Pays de la Serre	Habitant du territoire	Extérieur au territoire
Tarif 2020 Cours de ski inclus	410,00 €	755,00 €

À déduire l'aide de la CAF
en fonction du coefficient familial

Le Domaine Skiable : Situé en Savoie, le domaine des Sybelles culmine à 2,620 mètres d'altitudes. À 300 mètres du centre, le village de Saint-Sorlin d'Arves propose **un domaine alpin de qualité avec 120 kms de pistes pour tous les niveaux**. De nombreuses pistes sont accessibles : 9 vertes, 14 bleues, 10 rouges, 7 noires, parfaitement entretenues grâce aux 222 canons à neige !

Programme, informations et tarifs du séjour
disponibles en téléchargement sur :

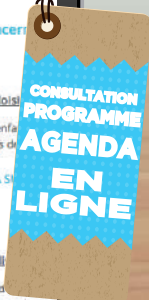
www.paysdelaserre.fr
Rubrique Enfance & Jeunesse



RENDEZ-VOUS EN LIGNE



WWW.PAYSDELASERRE.FR




Pays de la Serre
Communauté de Communes